

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 22 septembre au 26 septembre

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

### Faits marquants

- ❖ **Régional** : Canal+ finalise le rachat de MultiChoice, très présent en Afrique anglophone et lusophone
- ❖ **Éthiopie** : Annonces sur la structuration du projet d'aéroport de Bishoftu
- ❖ **Rwanda** : Moody's révisé à la hausse la perspective sur la note souveraine

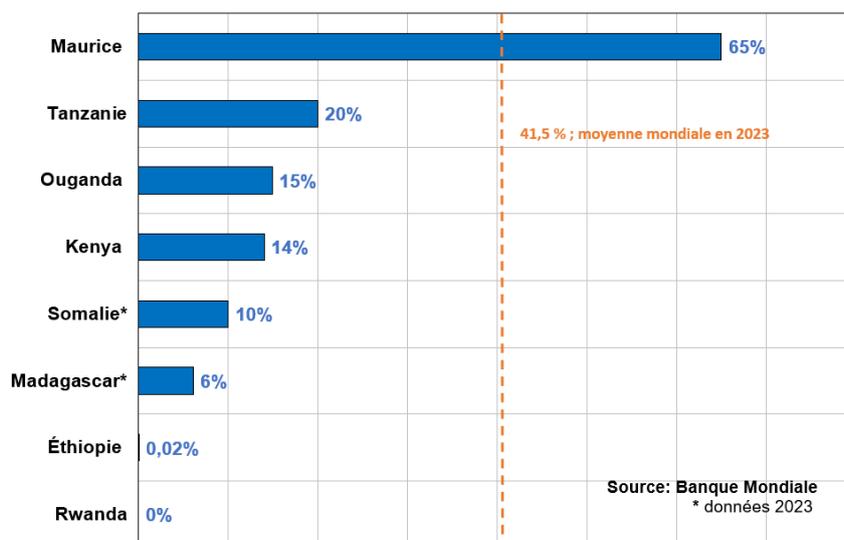
#### LE CHIFFRE A RETENIR

**85 %**

**RWANDA** : TAUX D'ACCES A  
L'ÉLECTRICITÉ EN SEPTEMBRE 2025

### Le graphique de la semaine

**AEOI : Population couverte par la 5G**  
- en 2024, en %-



La couverture 5G - la part de la population qui peut bénéficier du réseau 5G - reste faible en Afrique subsaharienne (6,1 % de la population en 2023, contre 41,5 % dans le monde). En AEOI, le réseau 5G est très inégalement déployé : Maurice se distingue par un taux de couverture élevé (65 %) grâce à une stratégie nationale de digitalisation et un territoire restreint où la population est concentrée. Dans une moindre mesure, la Tanzanie (20 %), l'Ouganda (15 %) et le Kenya (14 %) enregistrent une couverture relativement élevée. Pour augmenter davantage la couverture 5G dans la région, certains pays ont adopté des stratégies nationales, notamment la Tanzanie (attribution de bandes 3,6-3,8 GHz), le Kenya (National Digital Masterplan 2022-2032), l'Ouganda (adoption de nouvelles réglementations) et l'Éthiopie (extension de la 5G à plus de 15 villes).

## REGIONAL

### Canal+ finalise le rachat de MultiChoice et prend le contrôle effectif

Le 22 septembre 2025, le [groupe média français Canal+ a annoncé avoir finalisé le rachat du groupe MultiChoice](#). L'entreprise sud-africaine, spécialiste de la télévision et du streaming, était son concurrent principal en Afrique et était leader dans les régions anglophones et lusophones. Le montant du rachat s'éleverait à environ 2 Md USD. Cette prise de contrôle a été réalisée après une offre publique obligatoire pour racheter les titres restants. Toutes les conditions nécessaires à la finalisation — notamment les autorisations réglementaires et l'accord des actionnaires — ont été remplies. Le rachat implique la création d'une plateforme globale desservant plus de 40 millions d'abonnés dans près de 70 pays. MultiChoice étant présente au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, en Éthiopie, à Maurice, à Madagascar, aux Seychelles et aux Comores.

### La banque kényane DTB signe un accord conditionnel pour céder sa filiale burundaise

*Diamond Trust Bank (Kenya)* a annoncé le 23 septembre 2025 la signature d'un accord conditionnel pour céder sa participation de 83,7 % dans DTB Burundi à un consortium mené par l'actionnaire minoritaire de la filiale. L'opération, soumise à l'approbation de la Banque centrale du Kenya (CBK), n'a pas de valeur divulguée, bien que le rapport annuel 2024 mentionne un investissement de 4,9 M USD. Le total des actifs s'élevait à 35,6 M USD en 2024, en contraction par rapport à 2023 (-22,0 %). DTB présente ce retrait comme un recentrage sur ses marchés clés — Kenya, Ouganda et Tanzanie — et la réduction des expositions non stratégiques. Cette décision répondrait aussi à un environnement macroéconomique dégradé.

## COMORES

### Légère baisse de l'inflation en août

Selon l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) des Comores, l'inflation a légèrement diminué en août 2025 (+2,3 %, après +2,7 % en juillet). Les trois secteurs qui ont connu la plus forte hausse de l'inflation, sur un an, août sont : « Loisirs et culture »

(+14,3 % ; contre +13,7 % en juillet), « Restaurants et hôtels » (+12,5 % ; contre +14,3 %) et la santé (+6,0 % ; contre +6,2 %). Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, secteur ayant la pondération la plus importante pour le calcul de l'inflation globale, ont cru de +3,6 % (+4,0 % en juillet).

## DJIBOUTI

### Le port à conteneurs de Djibouti (SGTD) améliore sa performance

En 2024, le port à conteneurs de Djibouti (SGTD) s'est classé 364<sup>e</sup> sur 403 ports à l'indice de performance des ports à conteneurs, publié par la Banque mondiale. L'indice a enregistré un léger rebond après sa chute spectaculaire en 2023 (379<sup>e</sup> place, après la 26<sup>e</sup> place en 2022). Cette progression s'explique grâce à d'importants investissements de la SGTD : quatre nouvelles grues, extension des aires de stockage, plan d'expansion du terminal et mise à jour des procédures opérationnelles. Le port a augmenté ses volumes traités, avec un record de 1,2 M TEU traités en 2024 mais est toujours perturbé par les tensions régionales, qui ont amplifié son activité de transbordement et entraîné des accostages de navires détournés ainsi que des missions de l'ONU liées au Yémen.

## ÉTHIOPIE

### Annonces sur la structuration du projet d'aéroport de Bishoftu

Le 16 septembre, Ethiopian Airlines a réuni une quarantaine de parties prenantes (banques de développement, entreprises et institutions financières) autour de son projet de nouvel aéroport international de Bishoftu. Estimé à 10 Md USD pour sa première phase, qui doit permettre d'accueillir 60 millions de voyageurs, ce projet sera porté par une *Special Purpose Company* détenue intégralement par Ethiopian Airlines. Des appels à préqualification pour les contractants sur quatre lots principaux seront publiés courant octobre 2025. Le projet sera financé à 30 % sur fonds propres d'Ethiopian Airlines, les 70 % restants seront couverts par de la dette, sans garantie souveraine. Les institutions multilatérales devraient contribuer à hauteur de 1,8 Md USD, la BAD s'est notamment engagée à financer le projet à hauteur de 500 M USD. Le reste du financement devrait être couverts par les agences de crédits export et les banques commerciales.

#### **Le vice-ministre des finances est nommé gouverneur de la banque centrale**

Suite à la démission, le 4 septembre, du gouverneur Mamo Mihretu après près de 3 ans à la tête de la Banque Centrale, le Premier Ministre a nommé le Dr. Eyob Tekalign pour le remplacer. Il occupait jusqu'à présent le poste de vice-ministre des Finances en charge de la politique fiscale et du financement public. Le Dr. Eyob Tekalign a passé plus de 20 ans dans la fonction publique, il a notamment dirigé la commission nationale de planification, menant le programme de réformes économiques et a été conseiller des représentants de l'Éthiopie auprès de la Banque mondiale et du FMI. Le nouveau gouverneur aura le mandat de poursuivre les réformes initiées avec son prédécesseur, dont la libéralisation du change, l'ouverture du secteur bancaire, et le renforcement de l'indépendance et des capacités de supervision de la Banque centrale.

#### **Renforcement de la lutte contre les activités illicites liées aux devises étrangères**

Les services de renseignement financier (FIS) ont gelé les comptes bancaires de 123 personnes soupçonnées d'activités illicites liées aux devises étrangères, dans le cadre d'une intensification de la lutte contre les marchés parallèles de change, qui contournent le système bancaire officiel. Les FIS ont également mis en évidence l'implication de certains professionnels du secteur financier dans ces opérations illégales. Les FIS avaient déjà gelé en août 2024, 138 comptes suite à l'annonce de mesures plus strictes annoncées par la Banque centrale éthiopienne (NBE). La NBE a également révélé l'identité de quatre entreprises de transfert d'argent basées aux États-Unis, accusées de blanchiment d'argent et de financement d'activités illicites via des transferts en provenance de la diaspora éthiopienne. Suite à la libéralisation du change en juin 2024, le spread entre le taux officiel et parallèle s'était réduit de 100 % à 5 %. Il s'est de nouveau creusé depuis début 2025, s'élevant à présent à près de 20 %.

## **KENYA**

#### **La collecte des recettes a sous-performé par rapport à la cible initiale**

Le rapport d'exécution budgétaire du Trésor national pour l'exercice 2024/2025 indique que les

recettes publiques ont sous-performé par rapport à l'objectif initial (-2,1%), notamment les recettes fiscales (-3,0%). Parmi les principales sources de revenus, l'impôt sur le revenu (PAYE) a été inférieur aux attentes (-1,1 % par rapport à la cible initiale), comme les autres impôts sur le revenu (-4,7 %). Dans une moindre mesure, la collecte sur la TVA (-0,4 %) et sur les droits à l'importation et d'accise (-0,2 %). Selon le rapport, la performance du PAYE a été affectée par le non-versement des primes annuelles du secteur privé en juin 2025, l'utilisation de crédits de remboursement par de grandes entreprises pour compenser leurs obligations courantes, ainsi que par l'impact des ajustements fiscaux. Le Trésor a aussi attribué cette faible mobilisation des recettes au retrait de la loi de Finances 2024 et aux mouvements de contestation. Les dépenses totales ont également sous-performé par rapport à la cible initiale (-1,7 %). Les dépenses ont été supérieures de +36,1 % par rapport aux recettes.

#### **Forte hausse des défaillances d'entreprises**

Selon le Service d'enregistrement des entreprises (BRS), les fermetures d'entreprises – forcées et volontaires – ont fortement augmenté au cours de l'exercice budgétaire FY2024/25 (+24,3 % par rapport à juin 2024). Cette hausse s'expliquerait par une hausse de la fiscalité sur les entreprises, de nombreux litiges fiscaux, une baisse de la demande publique et privée.

#### **53 MW supplémentaires de capacité géothermique d'ici 2026**

Le Kenya injectera 53 MW supplémentaires d'énergie géothermique dans le réseau national d'ici juin 2026, à un coût moyen de 0,069 USD/kWh. Cette augmentation de capacité proviendra de l'extension de la centrale Olkaria I de KenGen, passant de 45 MW à 63 MW, ainsi que de la centrale de 35 MW d'OrPower 22, filiale du groupe chinois Kaishan. À 0,069 USD/kWh, cette nouvelle production sera la troisième source d'électricité la moins chère du pays, après l'hydroélectricité domestique (0,030 USD/kWh en février 2024) et les importations d'Éthiopie (0,065 USD/kWh). Le Kenya dispose de plus de 10 000 MW de potentiel géothermique inexploité dans la vallée du Grand Rift. La capacité géothermique installée est actuellement de 940 MW, avec une production effective de 876,1 MW, faisant de la géothermie le principal contributeur au mix énergétique.

## MADAGASCAR

### L'indicateur de l'activité des entreprises est en forte baisse au 2<sup>e</sup> trimestre 2025

Selon sa dernière enquête de conjoncture économique (ECE) publiée le 23 septembre, la Banque centrale malgache (BFM) relève une forte contraction de l'activité au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 : l'Indicateur synthétique des activités des entreprises (IAE) recule de 15,9 %, après une hausse de 20,1 % au 1<sup>er</sup> trimestre. Les entreprises l'expliquent par la baisse des ventes, des commandes, des investissements et des rémunérations, tandis que la hausse du coût des intrants a réduit leurs marges malgré l'augmentation des prix de vente. Les principaux freins identifiés sont les délestages (75,4 %), l'incertitude économique (69,8 %) et la pression fiscale (63,3 %). La BFM reste toutefois optimiste pour le 3<sup>e</sup> trimestre, anticipant une reprise modérée (+3,1 % de l'IAE), soutenue par les secteurs primaire et tertiaire.

## MAURICE

### Relative stabilisation de la dette publique

D'après Statistics Mauritius, la dette publique s'est élevée à 491,9 Md MUR (environ 9,2 Md EUR). Celle-ci s'inscrit en baisse en niveau (73,8% du PIB après 74,1 % en juin 2023). Le déficit public s'est accru de 6,0 % à 8,4% du PIB sur cette période. Le paiement des intérêts de la dette a représenté 6,7% des dépenses totales. Les recettes publiques ont cru de + 8,1 % sur la période et les dépenses publiques ont augmenté de +16,6 %.

## OUGANDA

### Négociations en cours avec le FMI

L'Ouganda a entamé des discussions avec le FMI en vue d'un nouveau programme de Facilité élargie de crédit, après l'expiration en septembre 2024 de son précédent accord d'1 Md USD (dont 870 M USD décaissés). Les autorités estiment que le dossier pourrait être soumis au Conseil du FMI après les élections générales prévues début 2026.

## RWANDA

### Moody's améliore la perspective sur la note souveraine et confirme la note B2

Le 19 septembre, Moody's a révisé la perspective du Rwanda à stable (contre négative précédemment) et

confirmé la note souveraine à long terme à B2, citant une atténuation des risques baissiers. Cette décision reflète, selon Moody's, les avancées des discussions entre le Rwanda et la RDC. Moody's estime que les tensions régionales ne devraient pas dégénérer en conflit armé à grande échelle compromettant l'accès du pays aux financements concessionnels. Les financements extérieurs demeurent robustes, et continuent de soutenir la position externe.

### Accords avec l'Azerbaïdjan et l'Égypte

Le 20 septembre, le Rwanda et l'Azerbaïdjan ont signé cinq accords portant sur l'agriculture, l'éducation, les services aériens, le commerce et la prestation de services publics lors de la visite du président Kagame à Bakou. Le 23 septembre, l'Égypte et le Rwanda ont conclu plusieurs accords sur la gestion des ressources en eau, l'attribution de terrains à des fins logistiques et commerciales, le logement et la protection des investissements à l'occasion de la visite du Président Kagame au Caire.

### L'accès à l'électricité progresse

Selon le *Rwanda Energy Group (REG)*, l'accès à l'électricité a atteint 85 % au 9 septembre. Toutefois, les tarifs élevés continuent de peser sur les ménages, les industries et les commerces, les fabricants avertissant d'une perte de compétitivité. Les petites industries consommant moins de 220 000 kWh paient 0,093 USD/kWh, les moyennes (220 000–660 000 kWh) 0,071 USD, et les grandes (> 660 000 kWh) 0,065 USD. A titre de comparaison, les usines ougandaises paient jusqu'à 0,047 USD/kWh en heures creuses, et les industries kényanes environ 0,060 USD. Un nouveau cadre tarifaire est attendu, mais l'on ignore s'il privilégiera la compétitivité industrielle, l'allègement pour les ménages ou un équilibre entre les deux. Les hausses précédentes visaient à assurer la viabilité financière du REG, couvrir les importations de carburant, payer les producteurs indépendants et financer l'extension du réseau.

### Championnats du monde de cyclisme à Kigali

Les Championnats du monde sur route de l'Union Cycliste Internationale (UCI) se tiennent du 21 au 28 septembre à Kigali. Il s'agit d'une première en Afrique — soulignant l'émergence du Rwanda dans la géopolitique du sport et dans le tourisme sportif. L'événement coïncide avec les données du Rwanda Development Board indiquant que les recettes touristiques ont dépassé 647 M USD en 2024 (soit

4,5 % du PIB). Le ministère des Sports espère que le tourisme sportif à lui seul génère 20 M USD d'ici à 2029, soit près de trente fois l'estimation de cette année. Par ailleurs, le Rwanda valorise aussi la marque «*Visit Rwanda*» à travers des partenariats footballistiques mondiaux avec Arsenal et le PSG.

## SOUDAN

### Chute des exportations au 1<sup>er</sup> semestre 2025

Les statistiques pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025 montrent la poursuite de l'aggravation des déséquilibres structurels exacerbées par la guerre. Les exportations (1,3 Md USD au 1<sup>er</sup> semestre) ont reculé de -36 % par rapport à la même période en 2024. Elles sont constituées quasi-essentiellement de produits bruts : l'or (843 M USD), les animaux vivants (201 M USD) et le sésame (150 M USD). Les exportations d'arachide, traditionnellement 4<sup>e</sup> poste d'exportation, ont chuté (1,6 M USD, après 150 M USD en 2024). Les Émirats arabes unis sont le 1<sup>er</sup> client, en particulier sur l'or. A l'inverse, les importations (2,6 Md USD) ont augmenté de +17 %. La Chine (656 M USD) est le 1<sup>er</sup> fournisseur, devant l'Égypte (470 M USD), et les Émirats arabes unis (294 M USD, dont 217 M USD de produits pétroliers raffinés).

## SOUDAN DU SUD

### Lancement du plan décennal de développement

Le ministre des Finances a inauguré la 1<sup>e</sup> stratégie décennale du pays : le *South Sudan Development Plan 2026-2036* (SSDP 2026-2036). Le plan fixe comme priorités la diversification économique, l'agriculture et le développement des infrastructures comme piliers de la croissance économique et du développement durable. Le SSDP 2026-2036 est le troisième plan stratégique depuis l'indépendance du pays. Le premier, le *South Sudan Development Plan 2011-2013*, établissait un cadre détaillé pour le développement à court terme. Il a été suivi par la *National Development Strategy 2018-2021*, qui visait l'amélioration de la gouvernance et la gestion des finances publiques. Cette dernière a été révisée et

prolongée jusqu'à 2024 pour s'aligner avec les objectifs de l'accord de paix «*Revitalized Peace Agreement*».

## SEYCHELLES

### Baisse de la production industrielle en juillet

Dans le dernier rapport sur l'indice de production industrielle des Seychelles (IPIS), les performances industrielles connaissent une dégradation en juillet 2025 (-12,2 % en g.a), bien qu'elle soit moins forte qu'observé en juin (-22,8 % en g.a). Cette tendance s'explique notamment par la baisse de l'IPIS dans trois secteurs : la « transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques » (-21,0 %) ; la « fabrication de liqueurs de malt » (-15,9 %) et la « distillation, rectification et mélange de spiritueux » (-11,8 %). Pour autant, deux secteurs bénéficient d'une amélioration de leurs performances : la « fabrication d'article en ciment, béton et plâtre » (+16,2 %), et la « fabrication d'autres produits alimentaires » (+11,1 %).

## TANZANIE

### Finalisation d'un rapport sur l'introduction potentielle d'un shilling numérique

La Banque de Tanzanie (BoT) a annoncé le 22 septembre 2025, avoir finalisé une étude sur l'introduction potentielle d'une monnaie numérique de banque centrale (MNBC). Le rapport, qui sera prochainement soumis aux autorités gouvernementales, expose les bénéfices attendus ainsi que les risques liés à la création d'un shilling numérique. Selon le directeur du développement et de l'inclusion financière, ce document constituera une base pour l'élaboration d'une feuille de route nationale en matière de MNBC. Contrairement aux cryptomonnaies telles que le Bitcoin, les MNBC représentent une version numérique de la monnaie officielle, émise et régulée par la banque centrale. La BoT a lancé ses recherches sur ce sujet en janvier 2023, adoptant une démarche graduelle et prudente, centrée sur la gestion des risques, tout en affirmant sa volonté d'innover.